

COMMUNE DE JUNIVILLE 08310  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 mai 2021 à 18h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2021 à 18h30, salle polyvalente sous la présidence de Mr Cogniard Christian, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice.

Secrétaire de séance : Mr Chocardelle Jérôme.

1) APPROBATION DU CR DU CM DU 8 avril 2021

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Mr le Maire fait part des réunions et manifestations diverses intervenues depuis la dernière réunion :

-13/04 : Mme Depierreux pour trouver un lieu de vente de vêtements.

-15/04 : Rencontre du nouveau Sous-Préfet, Mr Berthou David : présentation du village et situation budgétaire.

-15/04 : Réunion maire/adjoints.

-21/04 : Rencontre avec l'Etoile Sportive pour travaux au terrain de foot

-21/04 : Mr Klein (service pénitencier) pour le placement de personnes en réinsertion en travaux d'intérêts généraux

-22/04 : Commission cadre de vie.

-27/04 : Réunion de fin de travaux de la mairie avec l'architecte.

-29/04 : Commission travaux.

-5/05 : Signature vente de l'immeuble Albert Meunier chez le notaire.

-7/05 : Réunion sur la réouverture du musée Verlaine.

-7/05 : Rencontre de Mme Ponsin qui cherche un local pour la crêperie.

-8/05 : Commémoration du 8 mai 1945.

-9/05 : Feux à la décharge route de la Neuville en TAF.

-11/05 : Invitation du SDIS à la nouvelle caserne des pompiers.

-11/05 : Commission fêtes et cérémonies.

-17/05 : Réunion de chantier, lotissement la Cote des Blancs avec Mr Maqua du Conseil Départemental 08 pour assainissement.

-18/05 : Le maire assiste à une ½ journée de formation par la gendarmerie sur la gestion des incivilités.

-20/05 : Rencontre avec le président du ball trap sur les nuisances sonores au voisinage

-21/05 : Réunion maire / adjoints.

-22/05 : Matinée citoyenne pour le ramassage des déchets.

3) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

« Commission cadre de vie : (Alexandra Clément)

- Emplacement du columbarium définit.

- Définir les aménagements des abords du city park.

- Aire de jeux Avenue de Quimper refaite.

- Aménagement extérieur de la nouvelle mairie (bacs à fleurs) + une place de stationnement PMR

- Règlement intérieur du cimetière.

- Attribution des lots pour les 20 plus beaux fleurissements.

- Attribution des lots pour les 21 plus belles illuminations de Noël.

« Commission travaux (Patrick Dié)

- Le 27 mai 9h, réunion pour levées des réserves des travaux de la mairie.
- Boulangerie, pose de barrières et de rangement à vélos.
- Prévisionnel 2021 pour la rue de l'Abbye (devis demandés en attente)
- Estimation des travaux d'enfouissement électrique et téléphonique (pour la maison de Mr Malterre Pierre)
- Travaux mur du cimetière : re-jointement, pose de chapeaux (paiement 2022).
- Chemin du Plateau (3 devis demandés en attente).
- Rénovation du logement du château (attente de devis).
- Problème avec une bouche eaux usées à l'entrée du village (face au cimetière)

« Commission fête et cérémonie :(Bruno Rochon)

- Point sur la matinée citoyenne (ramassage de déchets et détritiques dans la nature).
- 13/14 juillet, organisation d'un pique-nique dans les jardins du Musée et feu d'artifice.
- Octobre rose avec décorations dans le village
- Ouverture du musée Verlaine le 19 mai possible mais reportée au 9 juin.
- Lancement de l'organisation de la venue de Quimper qui aura lieu à la Pentecôte 2022.
- Réunion avec la Jeunesse de Juniville vers la 2ème quinzaine de juin.
- Musée, l'emploi de Marc Gaillot est repris par la CCPR.
- 

« Commission finances : (Christian Cogniard)

La prochaine commission finances aura lieu fin juin, début juillet pour revoir l'utilisation et la tarification des locations des salles communales, les droits de place, et établir le règlement du CET (compte épargne temps) pour les agents communaux.

« Commissions communautaires :

Elodie Pilardeau a assisté à la réunion de la commission scolaire.

Bruno Rochon a assisté à la réunion de la commission animation sportive (aide aux associations renouvelée pour 2021).

3) VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Voir tableau (joint) remis par Bruno Rochon.

Les conseillers présidents d'association ne participent pas au vote de la subvention pour leur association. Les autres conseillers participants, entérinent la baisse des subventions de 30%.

4) LOI ORIENTATION MOBILITES :

Les transports scolaires et ferroviaires restent à la Région Grand Est, les autres actions de mobilité pourront être exercées par la communauté de communes.

Le conseil donne un avis favorable à ce que le Pays Rethélois soit Autorité Organisatrice de la Mobilité.

5) LOCATION BUREAUX A LA CCPR :

Le maire rappelle que la commune va mettre à disposition de la CCPR une partie des nouveaux bureaux de l'extension de la mairie. Sont concernés les trois bureaux de l'étage, l'accueil partagé et le bureau CIN/passeports au rez-de-chaussée, un coin détente, WC, etc..., le tout représentant une surface de 95 m<sup>2</sup> qui sera louée au tarif de 8 €/mois le m<sup>2</sup>, plus les diverses charges locatives (entretien des locaux, électricité, chauffage, maintenance ascenseur, etc....) à répartir au prorata des surfaces mises à disposition.

Le conseil donne son accord pour cette location et autorise le maire à signer le contrat de location avec la CCPR.

## 6) VENTE IMMEUBLE RUE A. MEUNIER :

Le conseil prend plusieurs délibérations pour régulariser la vente et le compte prorata des sommes dues entre vendeur et acquéreurs :

- dû par les époux Taton :
  - o Prorata taxes foncières :  $710,60 \text{ €} \times 241\text{j} / 365\text{j} = 469,19 \text{ €}$
  - o Les locataires ayant directement réglé par erreur la totalité des loyers de mai à Mr et Mme Taton, ces derniers les reverseront à la commune soit 1020.39 €.
- dû par le vendeur :
  - o Reversement des dépôts de garantie aux acheteurs :  $520 \text{ €} + 480 \text{ €} = 1.000 \text{ €}$
  - o Remboursement aux acheteurs de la provision sur charge :  $18 \text{ €} \times 5\text{€} = 90 \text{ €}$
  - o Remboursement aux acheteurs au prorata des loyers de mai soit :  $1020,39 \text{ €} \times 27 \text{ j} / 31 \text{ j} = 888,73 \text{ €}$ .

Suite à cette vente, il est précisé que Mme Cindy Lorin remboursera à la commune la facture de fuel correspondante au remplissage de la cuve lors de son arrivée dans le logement, soit 727 €.

## 7) DELIBERATIONS :

- Remboursement de la caution du logement loué par Mr Petoux Benjamin.
- Le conseil donne délégation au maire pour accepter un don de 10.000 € permettant de réaliser les travaux de ragréage sur le mur du cimetière.
- Le conseil donne délégation au maire pour représenter la commune à l'assemblée générale de SPL X-demat (dématérialisation des télétransmissions, factures...)

## 8) SCRUTINS DES 20 ET 27 JUIN 2021 :

- Les élections se dérouleront salle polyvalente de 8h à 18h, suivies du dépouillement.
- Informations sur les procurations : téléservice/gendarmerie/ imprimer le formulaire.
- Il y aura deux bureaux de vote dans la salle.
- Les tours de tenue des bureaux de vote seront finalisés lorsque la liste des assesseurs sera complète. Elle sera ensuite envoyée à toutes les personnes concernées

## 9) DENOMINATION RUE DU LOTISSEMENT COTE DES BLANCS :

Après consultation par mail de tous les conseillers, le nom de la Rue des Moissons a été retenu pour la voie centrale du lotissement. La numérotation des lots, impaire à droite et paire à gauche a également été définie.

## 10) QUESTIONS DIVERSES :

- Fin des vaccinations à Juniville.
- Réflexion sur la mise en place d'un compte épargne temps (CET) pour les agents. A étudier lors de la prochaine commission des finances.
- Suite à la demande de la CCPR de leur céder le local périscolaire (salle à gauche du Château) le conseil reporte ultérieurement sa décision.
- Le nouveau notaire de Rethel doit finaliser la vente en cours de trois petits terrains.
- Voiture épaves, xième intervention de Mr le maire auprès de la gendarmerie.
- L'éclairage public reviendra à la normale dès la fin du couvre-feu.
- Point sur éloignement, capture et prélèvement des corbeaux dans le village, dont les écoles et le collège.
- Nuisances procurées par la circulation intempestive et dangereuse de motos dans le village. La gendarmerie en a été informée.

La séance est levée à 21 h 30.